



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin officiel

Travail

Emploi

Formation professionnelle

N° 1

15 janvier 2021

Sommaire chronologique

18 novembre 2020

Arrêté du 18 novembre 2020 portant désignation des membres du jury d'évaluation de la période de formation professionnelle des inspecteurs-élèves du travail de la promotion 2019-2020.

30 décembre 2020

Arrêté du 30 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale des Yvelines à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à M. Didier LACHAUD.

Arrêté du 30 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Martinique à Mme Véronique MARTINE.

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Arrêté du 18 novembre 2020 portant désignation des membres du jury d'évaluation de la période de formation professionnelle des inspecteurs-élèves du travail de la promotion 2019-2020

NOR : MTRR2030614A

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 10 août 2010 modifié fixant les modalités de la formation et les conditions d'évaluation et de sanction de la scolarité des inspecteurs-élèves du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de membres du jury chargé d'évaluer les connaissances et les compétences acquises par les inspecteurs-élèves du travail, lauréats des concours ouverts au titre de l'année 2019, au cours de leur formation initiale statutaire :

Madame Anne VILLETTE, administrateur civil, présidente.

Au titre des agents du corps de l'inspection du travail ayant exercé les fonctions de contrôle depuis quatre ans au moins :

Madame Sylvianne CORDONNIER, directrice du travail, direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays-de-la-Loire ;
Monsieur Damien JOURDES, directeur adjoint du travail, direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine.

Au titre des agents de catégorie A en fonction dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :

Monsieur David ERRARD, administrateur civil, direction générale du travail ;
M Jean-Michel LOUYER, directeur du travail, direction générale du travail.

Au titre des personnalités qualifiées :

Madame Laurence THERY, directrice de l'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail des Hauts-de-France ;
Madame Patricia BARTHELEMY, directrice du travail, honoraire.

Article 2

Sont adjoints aux membres du jury en application de l'article 8 du décret n° 95-979 du 25 août 1995 susvisé :

Monsieur Gilles PEREIRA, en qualité de personne compétente en matière d'insertion des travailleurs handicapés ;

Madame Aurore HEBREARD, en qualité de représentante de l'autorité administrative ayant pouvoir de nomination.

Article 3

Madame Sylvianne CORDONNIER est désignée pour remplacer la présidente en cas d'empêchement.

Article 4

Le jury désigné à l'article 1^{er} procède à la délibération finale.

Article 5

Le directeur des ressources humaines du secrétariat général des ministères sociaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 18 novembre 2020.

La cheffe du département GPEC/filières métiers,
formation et développement des talents,
Stéphanie RENAUD

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Arrêté du 30 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale des Yvelines à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à M. Didier LACHAUD

NOR : MTRZ2030612A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire de l'emploi de responsable de l'unité départementale des Yvelines à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Didier LACHAUD, directeur du travail hors classe, responsable du pôle « entreprise, emploi, économie » et insertion de l'unité départementale des Yvelines, est chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale des Yvelines à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à compter du 1^{er} janvier 2021.

Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère du travail, de l'emploi et l'insertion.

Fait le 30 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale adjointe des ministères économiques et financiers,
Mylène ORANGE-LOUBOUTIN

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales,
Etienne CHAMPION

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
Ministère de l'économie, des finances et de la relance

**Arrêté du 30 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Martinique à
Mme Véronique MARTINE**

NOR : MTRZ2030613A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et les régions d'Outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2018 portant nomination sur l'emploi de directrice adjointe des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Martinique, chargée des fonctions de responsable du pôle « politique du travail » ;

Constatant la vacance temporaire du poste de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Martinique à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
Le préfet de la Martinique, ayant été consulté,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Mme Véronique MARTINE, directrice du travail, directrice adjointe des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Martinique, responsable du pôle « politique du travail », est chargée de l'intérim des fonctions de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Martinique à compter du 1^{er} janvier 2021.

Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère du travail, de l'emploi et l'insertion.

Fait le 30 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale adjointe des ministères
économiques et financiers,
Mylène ORANGE-LOUBOUTIN

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général des ministères chargés
des affaires sociales,
Etienne CHAMPION